



Newsletter n° 22 – Été 2018

L'Association est heureuse de vous souhaiter de bonnes vacances d'été. Profitez bien de cette pause estivale car la rentrée arrivera vite avec comme toujours de nouveaux projets !

Attention, suite à l'AG, l'exercice comptable et les adhésions ont été harmonisés. Prochain appel à cotisation en janvier.

Assemblée générale du vendredi 25 mai

Étape indispensable pour une association, l'AG permet de revenir sur les actions réalisées, les comptes, les projets futurs et, bien-sûr, de se retrouver autour d'un pot de l'amitié organisé pour ses membres. Nous tenions à vous remercier chaleureusement de votre présence en nombre pour cette 4^e année d'exercice. Comme pour les autres années, nous avons pu évoquer les nombreuses actions que nous avons menées et nous féliciter du développement de notre Association. Je sais que vous êtes des lecteurs assidus et que, de ce fait, vous avez pu lire dans les précédentes newsletters toutes nos pérégrinations à travers le département et même au-delà, afin de promouvoir le mouvement, de sensibiliser nos chères têtes blondes, et de récolter des fonds pour le financement de futurs chiens guides. A retenir tout de même, le don de 25000 € à l'École de Coubert, plus de 600 élèves sensibilisés, une visibilité dans les médias locaux très importante, le succès de l'édition 2018 de notre événement « Des chiens pas comme les autres », notre participation active pour soutenir la déficience visuelle à travers les commissions d'accessibilité ou par des projets comme Speak You, et enfin, les nombreuses sollicitations dont nous faisons l'objet afin de présenter notre belle et grande cause. De plus, il faut souligner une santé financière au beau fixe et ce, malgré plusieurs gros investissements en matière de communication et d'équipements informatiques. Pour tout cela, je tiens tout particulièrement à remercier et à féliciter notre équipe de bénévoles : Nathalie la trésorière, Fabienne la secrétaire, Régis mon corédacteur, Manou, Thierry et Christopher pour les sensibilisations et, bien sûr, vous, pour votre indéfectible soutien et pour la confiance que vous nous accordez. Malgré quelques problèmes en début d'année, relatifs à la rupture de partenariat avec les Aveugles Val de Loire, nous avons été capable de rebondir et même de faire mieux que les années précédentes. Notre Association est plus que jamais ancrée dans le paysage local et est devenue un partenaire incontournable pour les collectivités de la Métropole Orléans Val de Loire. Ne lâchons rien et poursuivons nos efforts car nos objectifs sont ambitieux : récolter au moins 25000 € pour la Fondation Frédéric GAILLANE, être une force de proposition auprès des collectivités, poursuivre les actions de sensibilisation, réaliser

ACGO – 3 rue de l'Éperon – 45000 Orléans – 06 87 12 43 86 – contact@acgo.fr

Association loi 1901 créée en 2014 et reconnue d'intérêt général

l'exposition « Dans leurs yeux » qui regroupera les productions des jeunes ayant participé aux actions, maintenir une bonne santé financière par la mise en place d'une méthode efficace de collecte et développer de nouveaux partenariats. Alors, au boulot et laissez-vous guider !

Congrès des notaires à Cannes du 26 au 29 mai

Pour la seconde fois, Frenchy et moi étions conviés à participer pour la Fédération au Congrès des notaires qui se tenait cette année à Cannes. L'objectif pour les associations reconnues d'utilité publique est d'avoir de la visibilité dans les études notariales ainsi que dans les revues spécialisées. C'est également le moment de prendre la température en ce qui concerne les legs et d'échanger avec les autres structures. Représentation et repas copieux étaient de la partie ! Un petit clin d'œil à notre mascotte qui a pu fouler le tapis rouge du Palais des festivals où nous avons passé ces 4 jours. Notre super équipe à fait du bon travail avec un stand très visité malgré un emplacement pas formidablement bien situé. Je soupçonne que la présence de nos loulous y était peut-être pour quelque chose ! Prochaine édition l'année prochaine à Bruxelles.



Balade gourmande du 3 juin avec le Lions Club Université d'Orléans

Un dimanche sous le soleil et au milieu des vignes de l'Orléanais pour une grande balade de 12 kilomètres au profit de notre Association. Randonnée, certes, mais gourmande avant tout ! 5 étapes jalonnaient notre chemin entre les communes de Mézières, Cléry et Mareau. Au menu, que des produits et vins locaux que nous avons pu déguster à la ferme, dans l'ancienne coopérative viticole ou devant la salle des fêtes de Mézières. Une super journée pour Frenchy, Christopher et moi, même si le lendemain quelques courbatures sont venues chatouiller nos mollets ! Une belle opération qui viendra grossir la cagnotte destinée à la Fondation Frédéric GAILLANE. Merci à toute l'équipe du Lions Club Université, que nous retrouverons bientôt lors de la remise officielle.

Du côté des sensibilisations

- ✓ École élémentaire de Patay, le 29 mai,
- ✓ Collège de La Ferté-St-Aubin, le 8 juin, avec la présence de Cindy et Gap,
- ✓ Dîner dans le noir avec les Léo d'Orléans, le 14 juin,
- ✓ Journée portes ouvertes du collège Charles RIVIERE d'Olivet, le 16 juin,
- ✓ Collège St Croix d'Orléans, le 27 juin,
- ✓ Buvette solidaire Parcours Santé Fleury-les-Aubrais du 20 juin, avec remise de don par l'ADAPEI45

Un nouveau jeune retraité sur Orléans

Depuis le 27 juin, Frenchy est officiellement à la retraite et ne portera plus que le gilet vert à la place de son harnais. Un évènement qui vient ponctuer 6 années de vie commune et d'aventures à travers toute la France pour nous deux. Ne vous inquiétez pas, il ne part pas très loin ! C'est à quelques kilomètres d'Orléans, chez sa Mamie que notre mascotte va pouvoir goûter au plaisir de ne plus rien faire de ses journées, si ce n'est aller au pain et se balader au bord du Dhuy. Certains diront « Mais pourquoi ne garde-t-il pas son chien qui lui a rendu tant de services ? ». Pour des raisons très simples et surtout pour sa qualité de vie en tant que chien vieillissant. Mais avant de vous répondre, je dois tout d'abord vous préciser quelques règles fixées par les écoles de chiens guides : de sa naissance à sa retraite, le chien appartient à son école et non à son maître. Lors de sa fin officielle d'activité, le chien peut être adopté, mais selon des règles strictes : le nouveau lieu de vie doit être de plain-pied, avec un jardin ou un endroit pour faire ses besoins juste à côté de l'habitation, les nouveaux propriétaires doivent être disponibles et ne doivent pas laisser le chien seul plus de 3 heures, ils doivent subvenir à leurs frais à tous ses besoins. Sachant cela, et le fait que j'habite en appartement au 2^e étage, que je suis en plein centre-ville, sans endroit à proximité pour les sorties et que j'ai de nombreuses activités, vous conviendrez que je ne remplis pas les conditions d'adoption. Dans ce cas, il est proposé dans un premier temps à l'entourage proche qui peut l'adopter s'il le souhaite et, si ce n'est pas possible, une famille d'accueil est recherchée. Dans tous les cas, c'est l'École qui se charge des démarches et qui valide l'adoption après une période d'essai. Dans le cas qui nous occupe, les choses sont simples sachant que Frenchy connaît très bien ses nouveaux maîtres et qu'il s'agit déjà de sa résidence secondaire ! Est-ce que cela est difficile pour le chien ? Sans aucun doute, toutefois, s'il reçoit de sa nouvelle famille tout ce dont il a besoin, il s'adaptera très vite et sera très heureux. Il n'oubliera pas pour autant son ancien maître, qui lui, mettra plus de temps à s'en remettre ! De mon côté, ce qui me rend les choses plus faciles, c'est que je continuerai à le voir très souvent et que, bientôt, il aura un nouveau copain avec qui jouer lors des balades ! Souhaitons-lui bon vent et surtout longue vie. Attention toutefois, mon gros glouton, être à la retraite ne veut pas dire prendre du poids, c'est pour ton bien !



Pour ceux qui le peuvent, vous pouvez retrouver toutes les photos relatives aux articles sur notre page Facebook « les chiens guides d'Orléans ».

Nouvelle législation RGPD

La nouvelle réglementation concernant vos données personnelles et leur utilisation fait partie de nos préoccupations. Ainsi, vous pouvez à tout moment nous demander de consulter, de modifier ou de supprimer vos données de nos bases. Pour information, que vous soyez adhérent, donateur ou destinataire de cette newsletter, les données que nous récoltons sont utilisées uniquement à des fins de communication et ne seront en aucun cas partagées avec d'autres structures. Pour toute information, contactez-nous sur contact@acgo.fr ou par téléphone au 06 87 12 43 86.

Bien amicalement,

Tom RAYBAUD, rédacteur, Régis ORBILLOT, corédacteur.

Retrouvez-nous très bientôt dans la prochaine newsletter et sur le web : www.acgo.fr .

Suivez également nos aventures sur Facebook « Les Chiens Guides d'Orléans ».

Protection des données personnelles : si vous ne souhaitez plus recevoir cette lettre d'information, merci de nous en faire part à l'adresse contact@acgo.fr.